



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 23 novembre 2016

Communiqué de presse

LES AUTORITES PUBLIQUES METTENT A L'ABRI LES OCCUPANTS DU JARDIN DES OLIEUX ET PROCEDENT AU DEMANTELEMENT DU CAMPEMENT



A la suite de l'ordonnance du tribunal administratif de Lille en date du 17 novembre qui enjoint aux occupants du jardin des Olieux de libérer sans délai ce site relevant du domaine public et à la tentative d'expulsion préalable réalisée par huissier de justice, la Métropole européenne de Lille (MEL) a demandé à l'État le concours de la force publique pour exécuter cette décision de justice. Le préfet du Nord a accordé ce concours et les services de l'État, de la MEL, du Conseil départemental du Nord et de la Ville de Lille ont évacué et démantelé, ce mercredi 23 novembre, le campement du jardin des Olieux.

Conformément à la décision du juge administratif en date du 20 octobre, le plan d'actions des autorités publiques avait été préalablement mis en place le 7 novembre, en lien avec les associations et sur la base du volontariat. 46 personnes migrantes avaient été mises à l'abri dans ce cadre, 41 à Cassel et 5 à Dunkerque.

A la suite de l'ordonnance du juge administratif de Lille du 17 novembre, une deuxième opération de mise à l'abri des volontaires a été réalisée le 22 novembre. 15 personnes ont ainsi pu être mises à l'abri, 14 à Cassel et à Louvroil et une personne mineure à Dunkerque.

Ce matin, les 19 personnes effectivement présentes sur le campement se sont vues proposer une solution de mise à l'abri au regard de leur situation. Les forces de sécurité ont bloqué l'accès au parc durant toute la durée de l'opération de façon à éviter que des personnes extérieures, ne se trouvant pas dans une situation d'urgence, ne viennent ré-occuper immédiatement le jardin. Les services de la MEL et de la ville de Lille ont ensuite démonté les tentes et nettoyé le site.

19 occupants du jardin ont donc été évacués et pris en charge aujourd'hui (10 personnes à Cassel et à Louvroil et 9 personnes à Dunkerque).

Au total, 80 personnes migrantes, occupant le jardin des Olieux ont été mises à l'abri par les autorités publiques depuis le début du mois de novembre. Elles bénéficieront d'un accompagnement social adapté et leur situation au regard du droit d'asile sera examinée.

Les forces de sécurité et la police municipale resteront très mobilisées de façon à éviter toute réimplantation sauvage et illicite sur ce site qui est maintenant rendu à sa vocation première : un terrain de jeux pour enfants.